



Ville de SERAING

Dossier n° PE2/2023/60

Référence SPW-ARNE :
10012551/SSO.ama

AFFICHAGE DE LA DÉCISION D'IMPOSER OU NON UNE ÉTUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

CONFORMÉMENT AU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

La Bourgmestre porte à la connaissance du public que Mme la **Fonctionnaire technique** a décidé en date du **16 octobre 2023** que le projet ne doit pas être soumis à évaluation complète des incidences et qu'une étude d'incidences sur l'environnement n'est pas nécessaire.

La décision d'imposer ou non une étude d'incidences sur l'environnement revient donc au public.

Le demandeur est la **s.a. LAURENTY BATIMENTS** située Mont Saint-Martin 73 à 4000 LIEGE.

Le terrain concerné est situé **quai Sadoine 9 à 4100 SERAING**, et cadastré **SERAING deuxième division section E n° 73 M 5**.

Le projet consiste à **exploiter un chantier de désamiantage**.

Conformément aux dispositions de l'article D.65 et R.21 du Code de l'Environnement, la décision peut être consultée, **uniquement sur rendez-vous**, du **18 octobre 2023** au **7 novembre 2023**, à l'adresse suivante : **Service de l'urbanisme – place Kuborn 5, 4100 SERAING** :

- le mardi de 7h45 à 11h45 et de 12h45 à 16h30 ;
- le jeudi et vendredi de 7h45 à 11h45 ;
- le jeudi de 12h45 à 20h00 ;

Pour les consultations, un rendez-vous doit être pris **au plus tard 24 heures à l'avance** auprès du **service d'urbanisme** - Courriel : **enquete@seraing.be** - Tél : **04/330.84.87**.

Ce document stipule les conditions dont la décision est assortie, les motifs et considérations qui ont fondé cette décision ainsi que les principales mesures destinées à éviter, réduire et, si possible, compenser les effets négatifs importants.

Des explications techniques peuvent être obtenues auprès de la **Fonctionnaire technique** du Service Public de Wallonie, Montagne Sainte-Walburge 2, 4000 LIÈGE.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de la Ville de SERAING dans le délai mentionné ci-dessus.

SERAING, le 18 octobre 2023.

Pour le collège,

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

LA BOURGMESTRE,

B. ADAM

D. GÉRADON